



Le quartier de

Mas de Pouane





Bienvenue chez vous !

Mieux connaître son quartier pour mieux en profiter : voici, en substance, l'objectif de ce fascicule conçu par la Ville de Martigues et destiné à faciliter votre arrivée dans votre nouveau cadre de vie. C'est aussi une manière de vous souhaiter la bienvenue ! Des informations utiles et pratiques sur les commerces, transports, équipements et activités, complètent une rapide présentation du quartier, de sa situation et de son histoire.

Depuis toujours, notre politique en matière d'urbanisme et de logement vise à favoriser le développement du lien social ; une orientation à laquelle je suis très attaché. À travers les conseils de quartier, les réunions publiques et les diverses rencontres organisées « chez vous » tout au long de l'année, je vous invite à prendre part activement à la vie de votre quartier pour bâtir ensemble le Martigues de demain.

Gaby Charroux, Maire de Martigues - Conseiller général



La situation du quartier

Situé à la périphérie ouest de Martigues, à quelques kilomètres de Port-de-Bouc et de son hypermarché, Mas de Pouane a, ces dernières années, fait l'objet de nombreux aménagements. En effet, l'ensemble du quartier vient de connaître une importante rénovation : cette nouvelle configuration libère des espaces, sécurise les zones piétonnes et les voies de circulation, et revalorise les espaces verts, naturels ou aménagés.

Le quartier bénéficie de sa propre activité commerciale : pharmacie, restauration, petits commerces et la zone d'activités de Croix-Sainte. À ce confort de proximité s'ajoute la présence de nombreux services publics, une mairie annexe, une halte multi-accueil, un groupe scolaire, un foyer pour seniors et une Maison de quartier très impliquée dans la vie du secteur. Mas de Pouane comprend également des équipements de qualité : aires de jeux et de détente, terrain d'évolution, gymnase et stade de football.

Côté déplacements, le quartier est desservi par les transports en commun : les lignes 2 et 7 du réseau urbain des Bus du Soleil, ainsi que par la gare SNCF de Croix-Sainte.



Les logements

De type classique, les appartements sont spacieux et offrent l'avantage d'avoir deux balcons : l'un au salon pour l'agrément, et l'autre plus utilitaire dans la cuisine, assez grande pour y manger en famille. On trouve deux appartements par palier, ce qui permet de faire rapidement connaissance tout en limitant le nombre d'allées et venues. Des ascenseurs sont présents dans huit des bâtiments de l'ensemble. Dernier atout appréciable : les parkings sont implantés à proximité des entrées de chaque immeuble.

Deux bailleurs gèrent le parc de logements : 13 Habitat et la Semivim. Des travaux d'amélioration favorisant la qualité de vie des habitants ont été réalisés dans les parties communes, par exemple sur l'interphonie. Et depuis 2008, la Semivim a engagé une importante réhabilitation de ses logements.





centre-ville

zone d'activités de Croix-Sainte

Groupe scolaire Henri Tranchier

Gymnase Henri Tranchier

- 13 Habitat
- Semivim
- équipements publics

nationale 568

avenue Guy Mocquet

avenue Guy Mocquet

Foyer « Charles Moulet »

Multi-accueil collectif

Maison Jacques Méli

13 Habitat

Mas de Pouane

avenue Guy Mocquet

route de Port-de-Bouc

Saint-Jean Port-de-Bouc

A, B, C, D, E, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y



La Ville de Martigues est à votre écoute

L'élu, président
du Conseil de Quartier,
les services municipaux et
la Maison de quartier,
sont présents à vos côtés
tout au long de l'année.

Contact téléphonique :
service Développement des quartiers
au **04 42 44 30 92**

Plaquette réalisée par
la Direction Habitat & Démocratie participative
de la Ville de Martigues



 ville de
Martigues
www.ville-martigues.fr



Le quartier de Mas de Pouane

vous souhaitez...

la bienvenue et vous invite à vivre votre quartier, en profitant des équipements publics, commerces et services de proximité.

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

École maternelle Henri Tranchier	Avenue Guy Moquet	04 42 80 19 10
École primaire Henri Tranchier	Avenue Guy Moquet	04 42 80 56 16
Collège Honoré Daumier	Allée Romain Rolland	04 42 80 56 10

ÉQUIPEMENTS SOCIAUX

La Maison de quartier est une structure d'animation, lieu de vie de votre quartier, qui accueille les adultes, les jeunes et les enfants dans différentes activités de loisirs. Elle soutient les différents projets collectifs et peut vous orienter dans vos démarches en direction des services sociaux. Elle peut également vous renseigner sur toutes les associations du quartier.

Maison Jacques Méli Mas de Pouane - Croix-Sainte **04 42 49 36 06**

accueil administratif : les lundi et mardi de 14 h à 18 h 30

mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

les jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Permanences spécifiques à la Maison de quartier :

• Accueil suivi administratif : les jeudi et vendredi de 14 h à 17 h

• Accueil des associations du quartier : jeudi de 14 h à 16 h

• ADDAP (éducateur de prévention) : mardi de 18 h à 20 h, tous les quinze jours

• Permanence sociale jeunes : vendredi de 14 h à 16 h

présence sociale sur le quartier tous les après-midi du mardi au vendredi

• Permanence ados : jeudi de 17 h 30 à 19 h

• Association « Petit à petit » (0 à 3 ans) : mardi de 14 h à 16 h 30

• Association « Saint-Vincent de Paul » (entraide sociale) : mardi de 14 h à 16 h

• Protection maternelle infantile : mercredi de 9 h à 12 h **04 42 80 62 23**

Foyer « Charles Moulet » (seniors) Avenue Guy Moquet **04 42 80 65 34**

Multi-accueil collectif Avenue Guy Moquet **04 42 80 15 85**

Point Info Mairie 236, route de Port-de-Bouc **04 42 49 48 96**

INSTALLATIONS SOCIO-CULTURELLES ET SPORTIVES

Gymnase Henri Tranchier Allée Mas de Pouane **04 42 80 57 15**

Parc André Pezzatini Allée des Ajoncs **04 42 06 13 06**

Stade de Croix-Sainte Chemin du Stade **04 42 80 36 36**

Bibliobus Foyer « Charles Moulet » (parking)

horaires : mercredi de 10 h 30 à 11 h 45

DIVERS

Mairie annexe de Croix-Sainte Rue des Volubilis **04 42 80 13 87**

Poste de Croix-Sainte 1, avenue des Hortensias **04 42 80 17 48**

COMMERCES ET SERVICES DE PROXIMITÉ

Zone d'activités de Croix-Sainte

avec supermarché, station essence, restaurants, divers commerces et entreprises

Coiffure « Hom & Fem Avenue » Route de Port-de-Bouc **04 42 42 81 33**

Esthéticienne « Atelier de beauté » Route de Port-de-Bouc **04 42 44 53 11**

Location de salle « Le Dal-canto » 241, route de Port-de-Bouc **04 42 49 40 95**

Snack-bar « La Cité » Route de Port-de-Bouc

Dentiste 236, route de Port-de-Bouc **04 42 49 40 70**

Généraliste 236, route de Port-de-Bouc **04 42 80 20 26**

Infirmière 235, route de Port-de-Bouc **04 42 44 13 26**

Pharmacie 241, route de Port-de-Bouc **04 42 80 11 84**

Dans le quartier de Mas de Pouane,

les copropriétés et les locations du secteur privé ou social (HLM) se côtoient.

Vous pouvez vous renseigner ou retirer les dossiers de demande de logements auprès des bailleurs sociaux, du service Logement de la Ville de Martigues ou de la sous-préfecture d'Istres.

ADMINISTRATIONS

Service du Logement	Hôtel de Ville - Ferrières	04 42 44 34 34
<i>horaires</i> : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30		
Sous-préfecture d'Istres	Chemin des Bolles - Istres	04 42 11 18 00
<i>horaires téléphoniques (service Logement)</i> : les mardi et jeudi de 9 h à 12 h		

LES BAILLEURS SOCIAUX

13 Habitat	Cité Mas de Pouane	04 42 80 11 63
	Bât. 11 - Croix-Sainte	04 88 77 66 00
<i>horaires</i> : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h 30		
Semivim	Le Bateau blanc - Bât. C	04 42 41 38 00
	Chemin de Paradis - Ferrières	
<i>horaires</i> : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 <i>contact</i> : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 19 h		
		06 18 47 43 47

DÉFENSE DES INTÉRÊTS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS DES HABITANTS

Union locale CNL Martigues	Maison des syndicats Boulevard Joliot-Curie - Ferrières	04 42 80 10 01
-----------------------------------	--	-----------------------

COMPOSITION DU PARC LOCATIF SOCIAL DU QUARTIER

bailleur	programme	nombre de logements	nature du programme	type de logements	mode de chauffage
13 Habitat	Croix-Sainte	442	collectif	T3 au T6	collectif
Semivim	Mas de Pouane	160	collectif	T3 au T5	collectif

Vous souhaitez vous loger ou changer de logement,

dans tous les cas, vos revenus ne doivent pas dépasser le plafond des ressources annuelles

pour accéder au logement social ; en fonction de votre situation (composition familiale, nature et montant des revenus), le service du Logement vous indiquera la procédure à suivre.

